Fait à AUCHAN PAU, le 25 avril 2019,

Procès-verbal de la réunion mensuelle des délégués du personnel du 24 avril 2019

Elus Titulaires

Collège employé:
-GRIT Jean-Jacques
-DOMBLIDES Pascal, excusé
-CAZENAVE Rose, excusée
-
-ALEXANDRE Claire, excusée
-RABIAN Bruno, excusé
-

Collège agent de maîtrise & cadre :
-CASAJUS Michel
-

Elus Suppléants

Collège employé:
-
-ICHMAWIN Nejia
-POIRIER Morgane, excusée
-GARCIA Bruno
-MOREIRA Sabrina, excusée
-
-

Collège agent de maîtrise & cadre:
-ADOUABO Jean-Baptiste, excusé
-

Délégués syndicaux :
-PLANTE Jean-Michel, SEGA-CGC
-DI DONATO Patricia, CFTC, excusée
-SABLE Philippe, FO

Questions / Réponses :

1. **Est-ce normal de réquisitionner les 2 îlots pendant la période des soldes sachant que plusieurs hôtesses ont des contraintes.** ***(Si elles sont en îlots, c'est parce qu'elles ont des contraintes)***
   Cette forme d'organisation du temps de travail doit faire concilier les attentes du collaborateur et les besoins de l'entreprise. Il vise à responsabiliser les collaborateurs, membres de l'îlot, sur la gestion de leurs horaires de travail au regard de la charge à couvrir. Ce mode d'organisation ne peut fonctionner que si la charge est intégralement couverte, à défaut l'animateur peut prendre des dispositions pour en garantir sa couverture. La période des soldes nécessite chaque année une charge plus importante sur certaines journées, et elle doit être couverte.

2. **Est-ce normal de préparer les horaires chez soi quand on est îlot, tout ça pour gagner du temps, sachant que quand les horaires sont faits, c'est quand il n'y a personne en ligne de caisse ?**
   Le temps nécessaire au positionnement des collaborateurs sur la charge de travail constitue bien du temps de travail effectif. Les collaborateurs peuvent par contre en amont déjà connaître leurs contraintes.

3. **Ne pourrait-on pas mettre une pesée assistée aux fruits et légumes, car cela réduirait le nombre d'accrochage en caisse ?**
   Le groupe de travail en place pour lutter contre la DI, est en cours de réflexion sur le sujet. Des propositions sont à l'étude.

4. **Pourquoi les stagiaires et les intérimaires n'ont pas de vestiaire ?**
   Des collaborateurs partis n'ayant pas rendu leurs clés, plus des dégradations font que nous sommes en manque de vestiaires. Un point sur l'attribution des vestiaires est en cours.

5. **Lors des GDI, est-il normal que des annotations relatives à un mouvement social (gilets jaunes) auquel s'identifie le salarié soient notifiées et entraînent une perte de points ?**
   La notation de la GDI ne tient pas compte des avis personnels ou d'opinions politiques des collaborateurs, et se fonde sur l'activité des collaborateurs.

Pour rappel, la prochaine réunion se tiendra le 14 mai.

Julie MORIN
Responsable Ressources Humaines